

2010.025

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 27 janvier 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. FROMM Gérard, Maire.**

CONVOCAATION

Date	21/01/2010
Affichage	22/01/2010

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	30	3

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

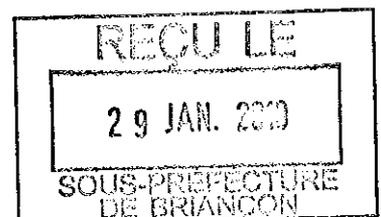
BRUNET Pascale pouvoir à POYAU Aurélie
NUSSBAUM Richard pouvoir à VALDENNAIRE Catherine
ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian

NUMERO : MOTION 2

OBJET : SITUATION A HAÏTI

Absents-Excusés : BRUNET Pascale, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Raymond CIRIO

La municipalité invite tous les citoyens à faire preuve de générosité devant l'extrême dénuement que connaissent les populations d'Haïti.

Pour ce qui nous concerne, nous suivons avec intérêt l'intervention en Haïti des volontaires de l'ADPC 05 (Association Départementale de Protection Civile des Hautes Alpes), soutenue par ailleurs par l'association des commerçants Cœur de Vauban.

Un des membres de l'ADPC est déjà sur place et a participé au sauvetage d'un jeune enfant. Cinq bénévoles sont sur le point de rejoindre les sites dévastés pour y apporter une aide en matériel, soins de première urgence et sécurisation des ruines. Tous les équipements individuels des secouristes achetés avant le départ (chaussures de sécurité, sacs de couchages légers, vêtements de pluie etc...) seront laissés sur place à la population haïtienne.

Bien entendu, cette intervention s'effectue en coordination avec la Fédération Nationale de Protection Civile qui œuvre en accord avec les organisations internationales.

Afin de couvrir une partie des frais auxquels l'association a fait face en matière de vaccination, de trajet, de matériel pour les populations et de frais de logistique, et à partir des éléments qui nous seront transmis par l'association, une aide de 1000 € au profit de l'ADPC 05 sera proposée au prochain conseil municipal.

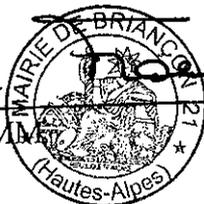
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter cette motion.

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM


TRANSMIS LE 29 JAN. 2010

PUBLIÉ LE 29 JAN. 2010

NOTIFIÉ LE